



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

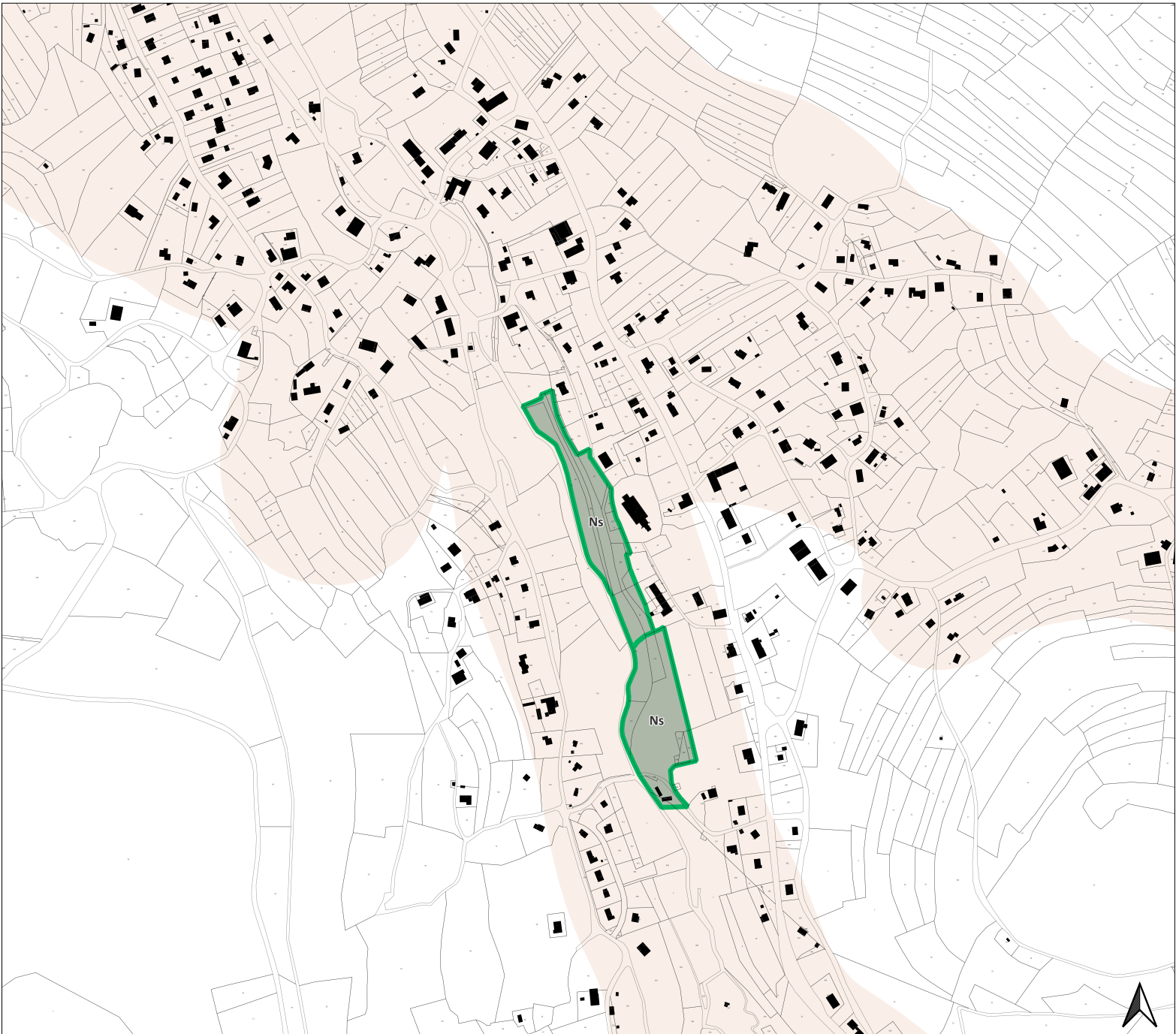
STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

SURFACE (en ha) : 1.3

PROJET : > Création

> Public

> Création d'un parcours de santé, arboretum ainsi q'un abris



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

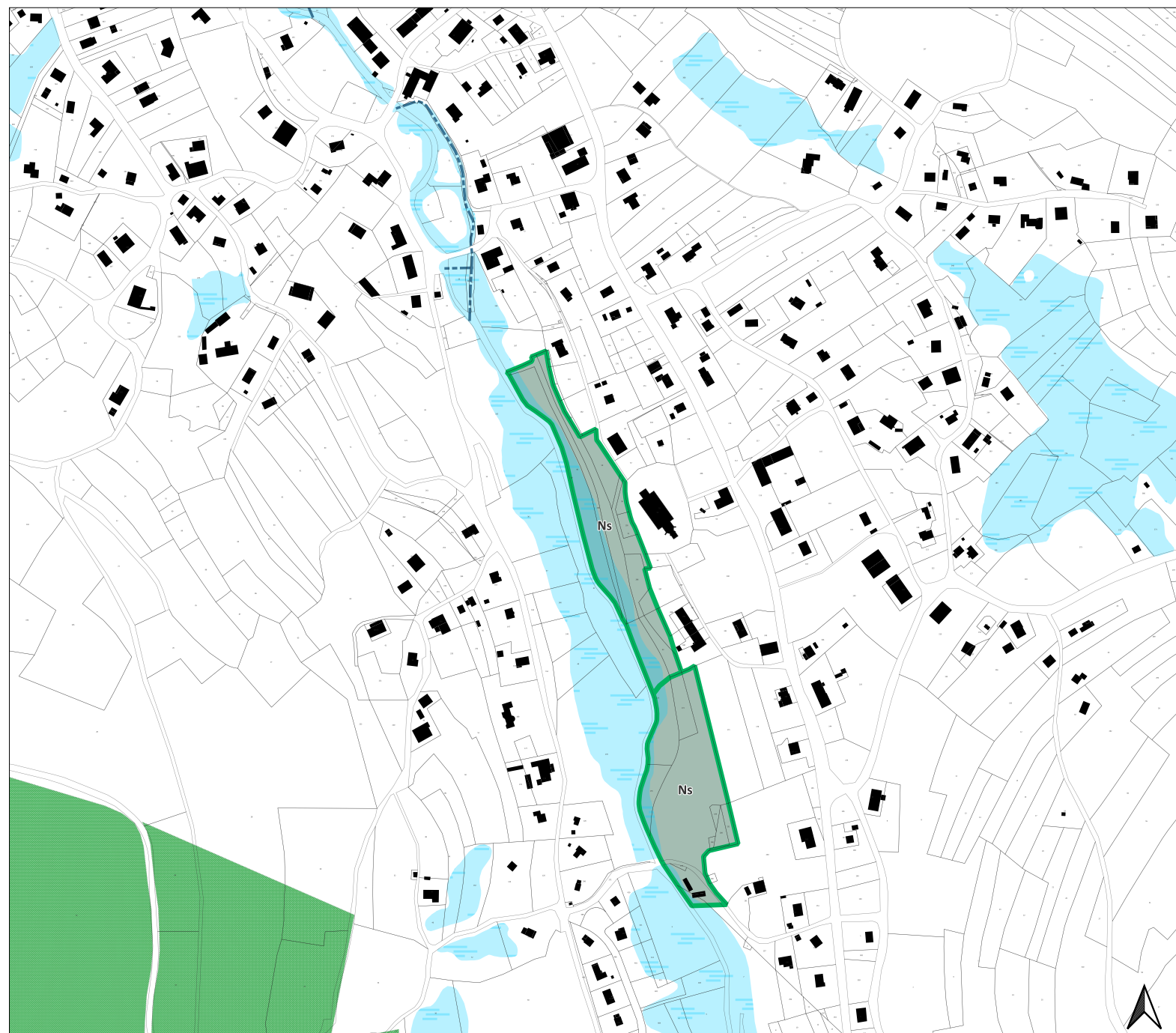
Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Seuls des aménagements légers sont autorisés afin de limiter les impacts sur les milieux.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Np

STECAL : Secteur naturel de valorisation du patrimoine et d'aménagements de découverte

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières



## Délimitation du secteur

## Enjeux agricoles

■ Bâtiments agricoles

 Périmètre ICPE

 Périmètre RSD

Registre Parcellaire Graphique 2022

## Enjeux forestiers



ONF- Forêts Publiques